

**FOIRE AUX QUESTIONS –
CHEF D'ŒUVRE ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN LANGUES VIVANTES**



=> Afin de recueillir vos questions sur le Chef d'œuvre et l'A.P, nous vous avons consulté en amont de la formation via le tableau suivant. Nous espérons avoir apporté une réponse à vos interrogations au cours de la formation, ou bien dans le document récapitulatif ci-dessous.

CHEF D'ŒUVRE	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
<p>1) Doit-on laisser de côté notre matière lorsqu'on intervient dans le chef d'œuvre ? Je n'enseigne que l'espagnol dans mon lycée, j'ai du chef d'œuvre et mon collègue me dit que je peux intervenir sur du français. Or j'ai déjà ma collègue de français dans le chef d'œuvre. La même matière ne peut pas être représentée par 2 enseignants dans le CDO.</p> <p>2) Le projet mené sur 2 ans en chef d'œuvre peut-il être le sujet de l'EOC dans la situation B de l'épreuve d'anglais ? La situation B d'anglais ou d'espagnol doit comporter une dimension culturelle. L'apprenant ne peut en aucun cas présenter la traduction de sa présentation CDO. L'apprenant peut en revanche présenter une EOC en comparant par exemple les pratiques professionnelles de 2 pays (France et Espagne par exemple) ou un chef d'œuvre dans lequel les compétences socio-culturelles de la langue cible auront pris place (échanges linguistiques, mobilité, réalisation d'un produit propre au pays de la langue cible...).</p> <p>3) Avez-vous un calendrier/planning défini pour les 2 années dès le début ?</p>	<p>1) Intervenez-vous en anglais en AP ? Dans le vade-mecum, l'accent est mis sur le français et pas sur les langues étrangères. Consulter le Netboard : « Mise en œuvre AP ».</p> <p>2) Que proposez-vous pour l'usage du numérique ? Est-ce forcément en lien avec la LV ? Consulter le Netboard : « onglet : AP 2de et A.P 1ère : exemple de mise en œuvre vade-mecum » Oui le numérique fait partie intégrante des notions de la TVP AP 2de exemple de mise en œuvre vade-mecum.</p> <p>3) Comment est organisé l'AP dans votre établissement ? Avez-vous vos propres élèves ? Travaillez-vous avec vos collègues de langues pour ne pas faire de "doublons" ? Consulter le Netboard : « Mise en œuvre AP ».</p> <p>4) Que proposez-vous comme activités pour les langues uniquement ? Consulter le Netboard : « Mise en œuvre AP ».</p> <p>5) Etes-vous en charge de l'orientation, notamment en classe de 2nde, dans le cadre de l'AP ? Consulter le Netboard : « Mise en œuvre AP »</p>

Consulter le Netboard : Powerpoint « les fondamentaux du CDO » Phase 1
Le retroplanning est obligatoire. Il est réajustable.

4) Comment ne pas démobiliser les élèves sur la longueur ? Comment s'organiser en amont si le projet est choisi par les élèves eux-mêmes ?

Consulter le Netboard : Powerpoint « les fondamentaux du CDO » Phase 1
Les ateliers d'intelligence permettent à l'apprenant de définir son CDO, de le rendre autonome (notion TVP LV) et donc responsable de son projet.

5) Avez-vous un projet commun ou plusieurs par classe ?

Consulter le Netboard : Powerpoint « exemple CDO 1ère bac pro restauration ou sur Brio Bac Pro cuisine ou CAP transports par câble « fabrication d'une cabine sensorielle ». Les deux sont donc possibles. Les classes peuvent présenter un chef d'œuvre différent à partir d'un même thème. Par exemple, une section restauration peut produire et la section commerce peut vendre ce même produit. Une mini entreprise peut être ainsi créée.

6) Comment est-ce mis en place le CDO : travaillez-vous en binôme face à la classe entière ?

La coanimation est possible. J'interviens en français et je suis en coanimation avec l'enseignante d'histoire.

7) Quels outils numériques utilisez-vous pour stocker les différents documents du projet ?

Google Drive, Google Classroom, murs virtuels collaboratifs (Padlet, Netboard, Lino, Trello...).

8) Comment évaluez-vous ?

Consulter le Netboard : Powerpoint « les fondamentaux du CDO » Phase 4 + Powerpoint « exemple CDO 1ère restauration » + Powerpoint « exemple CDO lycée Myriam ».

9) Quels documents ressources utilisez-vous en plus du vade-mecum ?

Consulter le Netboard : documents officiels CDO.

10) Que sont les fiches Qualéduc?

Consulter le Netboard : documents officiels CDO.

11) "La participation d'une des disciplines d'enseignement général ne peut être permanente sur l'ensemble du chef d'œuvre." Intervenez-vous ponctuellement ou est-ce une heure fléchée dans votre EDT, ce qui est pourtant "interdit" ? Pensez-vous qu'il soit réellement possible de modifier l'EDT des élèves pour s'adapter aux contraintes logistiques du chef d'œuvre ?

Interdit n'est pas précisé sur le vade-mecum. Il est difficile pour les chefs d'établissement de positionner des modules sur des emplois du temps fixes

12) Avez-vous fait appel à des partenaires extérieurs ?

Consulter le Netboard : Powerpoint « exemple CDO 1ère restauration » + power point « exemple CDO lycée Myriam ».

13) Concernant les filières tertiaires (commerce, vente, gestion- administration...), quel type de réalisation peut- on envisager ?
Consulter la plateforme Brio éducation CDO.